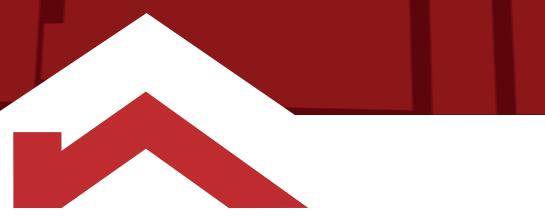


# RAPPORT PILIER III

30 JUIN 2024



**EQUITYBCDC**

1909

# Table des matières

<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
<b>2. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERIMAIRE AU 30 JUIN 2024 .....</b>	<b>6</b>
<b>3. ETATS FINANCIERS INTERIMAIRE AU 30 JUIN 2024.....</b>	<b>13</b>
- ACTIF.....	14
- PASSIF.....	15
- COMPTES DE RESULTAT.....	16
- ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	17
- TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	18
- NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERIMAIRE.....	19
<b>4. TABLEAUX D'INFORMATIONS QUANTITATIVES.....</b>	<b>32</b>



# 01

## INTRODUCTION

## INTRODUCTION

En référence au cadre réglementaire instauré par la Banque Centrale du Congo, la surveillance des établissements de crédit est axée sur 3 piliers :

- Le Pilier I : qui fixe les exigences en matière de fonds propres et de solvabilité à travers l'instruction 14 sur les normes prudentielles
- Le Pilier II : la Banque Centrale du Congo a adopté l'approche de supervision basée sur les risques, notamment à travers les instructions 14 révisée, 17,18,19,21 et 22
- Le Pilier III : qui traite de la discipline des marchés. Par le biais de son instruction 55, la Banque Centrale du Congo vise la sécurité des marchés à travers la transparence des informations.

Afin de répondre à cette exigence réglementaire, EQUITY BCDC met à disposition le présent rapport. Ce rapport est publié sous la responsabilité des différentes Directions de la Banque et présente des informations quantitatives arrêtées au 30 juin 2024 conformément aux articles 9, 13, 14, 15 et 20 de l'Instruction 55. Ces informations comprennent :

- Les états financiers certifiés par le Commissaire aux comptes
- Tableau 1 : Fonds propres réglementaires
- Tableau 2 : les données prudentielles
- Tableaux 3 & 4 : la qualité du portefeuille
- Tableau 5 : la ventilation des dépôts

# 02

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A.**

**“EQUITY B.C.D.C.”**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERIMAIRE  
AU 30 JUIN 2024**

Le 31 mars 2025

Aux Actionnaires de  
**EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A.**  
**“EQUITY B.C.D.C.”**  
Kinshasa/Gombe

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERIMAIRE  
AU 30 JUIN 2024**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'audit des états financiers intérimaires de **EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A. « EQUITY B.C.D.C. »** pour la période close le 30 juin 2024 tels, qu'ils sont joints au présent rapport.

**1. Audit des états financiers intérimaires**

**1.1. Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers intérimaires ci-joints, exprimés en Francs Congolais, de **EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A. « EQUITY B.C.D.C. »** arrêtés au 30 juin 2024, qui comprennent le bilan, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour la période close à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

A notre avis, les états financiers intérimaires ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A. « EQUITY B.C.D.C. »**, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en République Démocratique du Congo pour les établissements de crédit et aux instructions et directives de la Banque Centrale du Congo.

**1.2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers intérimaires » du présent rapport. Nous sommes indépendants de **EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A. « EQUITY B.C.D.C. »** conformément au code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement n°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**1.3. Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers intérimaires**

Les états financiers intérimaires ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers intérimaires conformément aux principes comptables généralement admis en République Démocratique du Congo pour le secteur financier et aux instructions et directives de la Banque Centrale du Congo, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation des états financiers intérimaires ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers intérimaires, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de l'institution à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'institution.

#### **1.4. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers intérimaires**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers intérimaires pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers intérimaires prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers intérimaires sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du commissaire aux comptes.

## **2. Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations quantitatives contenues dans le rapport pilier III préparé par l'institution conformément à l'instruction n° 55 de la Banque Centrale du Congo relative à la discipline des marchés, mais ne comprennent pas les états financiers intérimaires et notre rapport du commissaire aux comptes sur ces états financiers intérimaires. Notre opinion sur les états financiers intérimaires ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. Dans le cadre de notre audit des états financiers intérimaires, notre responsabilité consiste à lire les autres informations, et ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers intérimaires ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Le Commissaire aux comptes

**PricewaterhouseCoopers RDC SAS**  
Représenté par Jean Jacques MUKULA  
Expert-Comptable Agréé ONEC  
EC/16.00351



Le 31 mars 2025

**ANNEXE 1 :**

**PORANT RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES  
ETATS FINANCIERS INTERIMAIRE**

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée :

1. nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers intérimaires édictées par le code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit prévu par le Règlement n°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
2. nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les normes ISA ;
3. nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux du commissaire aux comptes, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers intérimaires ;
4. nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournit une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
5. nous identifions et évaluons les risques que les états financiers intérimaires comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
6. nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers intérimaires, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers intérimaires, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;

7. nous prenons connaissance du contrôle interne de l'institution afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'institution. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
8. nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers intérimaires des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
9. nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
10. nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers intérimaires, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers intérimaires reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
11. nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers intérimaires, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers intérimaires et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
12. nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers intérimaires et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers intérimaires ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers intérimaires conformément au référentiel comptable applicable ;
13. nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers intérimaires au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
14. nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers intérimaires ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers intérimaires ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
15. nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les actionnaires est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
16. nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours de l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
17. nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

# 03

ETATS  
FINANCIERS  
INTERMEDIAIRES

# BILANS AU 30 JUIN 2024 ET AU 31 DECEMBRE 2023

(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

ACTIF		30/06/2024	30/06/2023
<b>Trésorerie et opérations interbancaires</b>			
Caisses, Banque Centrale et Correspondants.....	3.1	5 975 449 601	4 483 374 626
Créances sur les établissements de crédit.....	3.3	645 979 030	723 589 506
<b>Total Trésorerie et opérations interbancaires.....</b>		<b>6 621 428 631</b>	<b>5 206 964 132</b>
<b>Operations avec la clientèle</b>			
Portefeuille effets commerciaux.....	4	524 277 732	521 905 504
Découverts et autres crédits à la clientèle.....	5	4 935 035 453	4 440 192 298
<b>Total Opérations avec la clientèle.....</b>		<b>5 459 313 185</b>	<b>4 962 097 802</b>
<b>Comptes des tiers et de régularisation</b>			
Régularisations de l'actif.....	6	86 305 551	111 453 630
Divers actifs.....	7	99 987 514	88 093 669
<b>Total Comptes des tiers et de régularisation .....</b>		<b>186 293 065</b>	<b>199 547 299</b>
<b>Valeurs immobilisées</b>			
Valeurs immobilisées (corporelles et incorporelles) nettes.....	8	196 244 357	194 420 761
Portefeuille titres.....	9	4 231 529	4 221 154
Garanties et cautionnements.....		9 671 585	8 641 893
<b>Total Valeurs immobilisées .....</b>		<b>210 147 471</b>	<b>207 283 808</b>
<b>TOTAL ACTIF.....</b>		<b>12 477 182 352</b>	<b>10 575 893 041</b>
<b>COMPTE D'ORDRES</b>			
Engagements donnés.....	30	1 060 894 659	1 096 953 629
Engagements reçus.....	31	1 987 607 411	1 904 808 448
Engagements internes .....	32	407 564 154	325 518 651
<b>TOTAL COMPTE D'ORDRE.....</b>		<b>3 456 048 224</b>	<b>3 327 280 728</b>

# BILANS AU 30 JUIN 2024 ET AU 31 DECEMBRE 2023

(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

<b>PASSIF</b>		<b>30/06/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Trésorerie et opérations interbancaires</b>			
Emprunts et découverts interbancaires	3.2	230 883 079	150 815 064
<b>Total Trésorerie et opérations interbancaires</b>		<b>230 883 079</b>	<b>150 815 064</b>
<b>Operations avec la clientèle</b>			
Dépôts et comptes courants à vue	10	6 221 336 962	4 902 327 826
Dépôts à terme et comptes d'épargne	11	3 722 836 568	3 498 846 802
Autres comptes de la clientèle		196 217 813	218 151 163
<b>Total Opérations avec la clientèle</b>		<b>10 140 391 343</b>	<b>8 619 325 791</b>
<b>Comptes des tiers et de régularisation</b>			
Régularisations du passif	12	332 182 003	274 106 841
Divers passifs	13	298 926 187	266 531 237
<b>Total Comptes des tiers et de régularisation</b>		<b>631 108 190</b>	<b>540 638 078</b>
<b>Capitaux permanents</b>			
Capital social	14	10 448 107	10 448 107
Réserves et primes	15	627 566 407	566 337 057
Plus-value de réévaluation des immobilisés		91 541 869	91 541 869
Provisions réglementées	16	14 246 322	13 438 644
Report à nouveau		429 278 378	172 647 288
Bénéfice de l'exercice		157 126 487	273 303 497
<b>Total Capitaux propres</b>		<b>1 330 207 570</b>	<b>1 127 716 462</b>
Subventions d'équipement		154 442	146 796
Provisions pour risques, charges et pertes	17	108 106 312	98 894 155
Dettes à long et moyen termes	18	36 331 416	38 356 695
<b>Total Capitaux permanents</b>		<b>1 474 799 740</b>	<b>1 265 114 108</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>12 477 182 352</b>	<b>10 575 893 041</b>

# COMPTE DE RESULTAT POUR LA PERIODE DE 6 MOIS CLOTUREE AUX 30 JUIN 2024 ET AU 30 JUIN 2023

(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

COMPTE DE RESULTAT		30/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations de trésorerie et opérations Interbancaires	19	84 498 483	34 285 487
Charges sur opérations de trésorerie et opérations Interbancaires	20	(9 996 557)	(2 664 944)
Produits sur opérations avec la clientèle	21	298 261 902	186 774 130
Charges sur opérations avec la clientèle	22	(67 251 123)	(44 346 095)
Produits sur opérations bancaires diverses	23	284 832 745	211 000 729
Charges sur opérations bancaires diverses	24	(63 977 286)	(42 265 473)
<b>Produits Nets Bancaires</b>		<b>526 368 164</b>	<b>342 783 834</b>
Produits accessoires	25	5 500 466	4 765 170
Charges générales d'exploitation	26	(133 389 887)	(88 927 674)
Charges de personnel	27	(84 837 758)	(56 441 961)
Impôts et taxes		(5 818 941)	(2 950 367)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>307 822 044</b>	<b>199 229 002</b>
Dotation aux amortissements		(15 790 209)	(10 929 640)
<b>Résultat courant avant impôt et exceptionnel</b>		<b>292 031 635</b>	<b>188 299 362</b>
Dotations et reprises sur provisions	28	(84 393 669)	(33 698 432)
Résultat exceptionnel	29	(4 212 765)	1 629 901
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>203 425 401</b>	<b>156 230 831</b>
Impôt sur le bénéfice		(46 298 914)	(38 677 066)
<b>BENEFICE DE L'EXERCICE</b>		<b>157 126 487</b>	<b>117 553 765</b>

# ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2024

(Exprimé en milliers de Francs Congolais-FC)

	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Actualisation</b>	<b>Solde au 30/06/2024</b>
Capital social	10 448 107	-	-	-	10 448 107
Réserve légale	45 821 457	27 330 350	-	2 615 422	75 767 229
Réserve statutaire	122 488 446	-	-	7 361 695	129 850 141
Réserve facultative	223 388	-	-	13 425	236 813
 Réserve pour ventes des immeubles	 10 938 662	 -	 -	 657 426	 11 596 088
Prime de fusion	204 122 218	-	-	12 267 977	216 390 195
 Prime d'émission du capital	 182 742 886	 -	 -	 10 983 055	 193 725 941
 Plus-value de réévaluation	 91 541 869	 -	 -	 -	 91 541 869
 Provision pour reconstitution du capital	 13 438 644	 -	 -	 807 678	 14 246 322
 Report à nouveau	 172 647 288	 245 973 147	 -	 10 657 943	 429 278 378
Résultat de la période	273 303 497	157 126 487	(273 303 497)	-	157 126 487
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>1 127 716 462</b>	<b>430 429 984</b>	<b>(273 303 497)</b>	<b>45 364 621</b>	<b>1 330 207 570</b>

Les notes 1 à 33 font partie intégrante de ces états financiers.

# TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CLOS AU 30 JUIN 2024 ET AU 31 DECEMBRE 2023

(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

COMpte DE RESULTAT	30/06/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	673 093 596	1 091 407 551
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(280 433 794)	(467 366 119)
Dépôts/Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	80 068 015	24 051 061
Prêts et avances/Remboursement prêts et avances accordées à la clientèle	(557 430 035)	(2 214 441 497)
Dépôts/Retraits de dépôts de la clientèle	1 521 065 552	2 622 905 504
Titres de placement	-	-
Sommes versées au personnel et créateurs divers	(84 837 758)	(132 006 424)
Autres flux de trésorerie provenant des activités- d'exploitation	148 336 301	299 508 481
Impôt sur les bénéfices	(59 801 442)	(48 176 949)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 440 060 435</b>	<b>1 175 881 608</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	(5 795 883)	-
Acquisitions/cession sur immobilisations	(17 613 805)	(35 592 303)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>(23 409 688)</b>	<b>(35 592 303)</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
Emission d'actions		
Emission d'emprunts	805 236	13 398 008
Remboursement d'emprunts	(2 991 484)	(202 849)
Augmentation/ diminution ressources spéciales	-	37 350
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>(2 186 248)</b>	<b>13 232 509</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	1 414 464 499	1 153 521 814
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	5 206 964 132	4 053 442 318
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE</b>	<b>6 621 428 631</b>	<b>5 206 964 132</b>

Les notes 1 à 33 font partie intégrante de ces états financiers.

# NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERIMAIRE

## 1. ACTIVITES

EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A., anciennement dénommée Banque Commerciale du Congo est une société constituée par acte notarié du 16 septembre 1952 sous forme de société par actions à responsabilité limitée. La prorogation de la durée de la Banque a été autorisée pour un second terme de 30 ans prenant cours à partir du 2 octobre 2012, sur base de l'Ordonnance n° 12-030 du 21 septembre 2012. En 2014, ses statuts ont été harmonisés à l'acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique. La Banque est devenue une société anonyme à cette date.

Elle est établie selon la législation bancaire de la République Démocratique du Congo telle que stipulée par l'Ordonnance-Loi n° 72/004 du 14 janvier 1972 relative à la protection de l'épargne et au contrôle des intérimaires financiers et telle que modifiée par la loi 003/2002 du 2 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédits. A ce jour, la loi 003/2002 du 2 février 2002 a été remplacée par la loi n°22/069 du 27 décembre 2022 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit en République Démocratique Congo (RDC) entrée en vigueur en 2023.

Conformément à ses statuts, EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A. a notamment pour objet d'effectuer toutes opérations de banque, de bourse, de change, de finances, de trésorerie, de commission et de ducroire, etc.

## 2. PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables les plus importants se résument comme suit :

### 2.1. PRINCIPES DE BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers sont préparés, à l'exception de la réévaluation des immobilisations, selon la méthode conventionnelle du coût historique et conformément aux principes comptables généralement acceptés en République Démocratique du Congo pour le secteur bancaire complétés par les instructions et directives de la Banque Centrale du Congo. Ces états financiers sont également préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

### 2.2. TRANSACTIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont converties en Franc Congolais aux taux de change en vigueur le jour de l'opération.

En fin du mois, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en Franc Congolais aux taux de change en vigueur à la date du bilan et les gains et pertes de change y résultant sont inclus dans le résultat.

## 2.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition. Chaque année, conformément à l'Ordonnance-loi n° 89/017 du 18 février 1989, les immobilisations sont réévaluées par l'application des coefficients fixés annuellement par le Ministère des Finances.

L'augmentation de la valeur comptable liée à la réévaluation est créditée dans le compte « Plus-value de réévaluation ». Suivant l'instruction de la Banque Centrale du Congo contenue dans la lettre référencée Gouv. /n° 001103 du 2 août 2007, la plus-value dégagée n'est plus transférable au capital depuis l'exercice 2007.

Depuis le 31 décembre 2000, les terrains sont réévalués conformément aux dispositions de l'article premier et de l'article 5 modifié de l'Arrêté Ministériel n°017/CAB/MIN/FIN/98 du 13 avril 1998.

L'amortissement est déterminé linéairement, de manière à ramener le coût de chaque actif ou son montant réévalué à la valeur résiduelle sur la durée d'utilisation estimée sur la base de l'arrêté ministériel n°017/CAB/MIN/FIN/98 du 13 avril 1998.

Les taux d'amortissement pratiqués par la Banque sont les suivants :

	Taux (%)
<b>Immeubles</b>	<b>3</b>
<b>Mobilier et matériel de bureau et d'habitation</b>	<b>10</b>
<b>Matériel roulant</b>	<b>25</b>
<b>Outilages</b>	<b>33</b>
<b>Matériel informatique</b>	<b>20</b>

## 2.4. PROVISIONS

Les provisions sur les autres actifs et les provisions pour charges et pertes sont déterminées par la Direction de la Banque et approuvées par le Conseil d'Administration. Chaque année, la Direction affecte des montants qu'elle considère comme suffisants pour refléter ces actifs à une valeur adéquate dans le patrimoine de la Banque conformément aux dispositions comptables en vigueur.

Les provisions pour litiges sont déterminées sur base d'un état de suivi de potentielles expositions au risque judiciaire validées par le comité de risques judiciaires.

Selon le Décret n° 4/08 du 20 mai 2004, les Banques commerciales sont autorisées à constituer une provision pour reconstitution du capital qui est fiscalement déductible. Cette provision est déterminée sur base de l'équivalent en devise du capital social après la prise en compte de la plus-value de réévaluation et de l'évolution du taux de change entre le début d'un exercice et sa clôture.

Les provisions sur les créances sont constituées conformément à l'instruction n°16, modification n°3 de la Banque Centrale du Congo applicable depuis le 29 novembre 2018.

## 2.5. TAUX DE CHANGE

Les taux de change du Franc Congolais par rapport au Dollar américain et à l'Euro sont les suivants :

	30/06/2024	31/12/2023
<b>USD =</b>	<b>2 840,6487</b>	<b>2 679,6016</b>
<b>Euro =</b>	<b>3 042,8488</b>	<b>2 977,4404</b>

### 3. TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES

Ce poste se détaille comme suit :

#### 3.1. Caisses, Banque Centrale et Correspondants

		30/06/2024	31/12/2023
Caisses	(a)	768 213 137	578 096 046
Banque Centrale du Congo	(b)	1 037 774 508	993 980 779
Correspondants	(c)	4 169 461 956	2 911 297 801
<b>Total</b>		<b>5 975 449 601</b>	<b>4 483 374 626</b>

(a) Le solde des caisses est composé de :

	30/06/2024	31/12/2023
Encaisses en monnaie locale	93 511 741	82 753 619
Encaisses en devises étrangères	674 701 396	495 342 427
<b>Total</b>	<b>768 213 137</b>	<b>578 096 046</b>

Les encaisses en devises étrangères au 30 juin 2024 sont principalement constituées des encaisses en Dollar Américain pour l'équivalent de FC 649,025 milliards (USD 228,5 millions) et en Euro l'équivalent de FC 25,632 milliards (Euro 8,42 millions).

(b) Ce poste est constitué principalement de FC 956,0 milliards pour la réserve obligatoire, et FC 81,8 milliards des avoirs sur le compte disponible BCC

(c) Les avoirs auprès des correspondants sont constitués des éléments suivants :

	30/06/2024	31/12/2023
Correspondants à vue (i)	3 843 512 345	2 847 203 658
Correspondants à terme (ii)	325 755 244	62 970 638
Créances rattachées	194 367	1 123 505
<b>Total</b>	<b>4 169 461 956</b>	<b>2 911 297 801</b>

(i) Les correspondants à vue sont principalement constitués des avoirs à vue dans les livres des banques ci-après :

	30/06/2024	31/12/2023
Equity Bank Kenya	3 579 492 255	2 565 315 648
Commerzbank	71 826 921	172 645 220
Boa Europe	7 112 094	-
Unicredito Bank	3 502 558	6 052 499
Natixis	-	10 259 652
Autres	181 578 517	92 930 639
<b>Total</b>	<b>3 843 512 345</b>	<b>2 847 203 658</b>

(ii) Les correspondants à terme comprennent des placements à terme ainsi que des couvertures auprès des correspondants suivants :

	30/06/2024	31/12/2023
Commerzbank	66 755 244	62 970 638
Fimbank	25 000 000	-
Advans Bank	234 000 000	-
<b>Total</b>	<b>325 755 244</b>	<b>62 970 638</b>

### 3.2. Trésorerie et opérations interbancaires (Passif)

Ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2024	31/12/2023
Banquiers à vue	230 741 046	150 815 064
Banquiers emprunts à terme	142 033	-
<b>Total</b>	<b>230 883 079</b>	<b>150 815 064</b>

### 3.3. Créances sur les établissements de crédit

Les créances sur les établissements de crédit se détaillent comme suit :

	30/06/2024	31/12/2023
Eurobond	492 658 014	465 246 984
Bonds de Trésor indexés	88 000 000	168 000 000
Obligations de Trésorerie indexées	52 943 903	78 254 339
Intérêts courus	12 622 195	12 744 157
Intérêts précomptés sur OTI	(245 082)	(655 974)
<b>Total</b>	<b>645 979 030</b>	<b>723 589 506</b>

## 4. PORTEFEUILLE EFFETS COMMERCIAUX

Ce poste est constitué essentiellement des effets escomptés.

Au 30 juin 2024, les effets escomptés ont été conclus avec les clients ci-après :

	30/06/2024	31/12/2023
Compagnie miniere de Kambove SAS	85 950 942	93 786 056
Tenke fungurume mining	85 219 461	-
Thomas mining sarl	72 436 542	40 194 024
Shituru mining corporation	42 456 129	-
Suzan japan motor sarl	34 072 544	14 683 818
Panafrigue motors sarl	13 703 731	10 258 991
Malabar rdc sarl	12 782 919	11 999 395
Congolaise de construction «2c» sarl	8 231 392	7 268 023
Socotrade sarlu	7 057 514	5 359 203
Bags sacks	6 956 110	10 979 971
Esco kivu	6 566 834	7 078 101
Tshwalec megawatt sarl	5 670 529	2 679 602
Goshop energy	5 189 865	-
Pacifique company sarl	4 260 973	2 679 602
Soprocozip/coo-ca	4 260 973	-
Vision investiment company sarl	3 976 908	-
Marca sarlu	3 232 062	53 592
Autres	122 252 304	314 885 126
<b>TOTAL</b>	<b>524 277 732</b>	<b>521 905 504</b>

## 5. DECOUVERTS ET AUTRES CREDITS A LA CLIENTELE

Ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2024	31/12/2023
Crédits à long terme	445 405 766	381 675 740
Crédits à moyen terme	1 683 654 478	1 638 934 285
Crédits à court terme (hors effets escomptés)	572 972 231	468 807 780
Découverts	1 114 985 339	1 028 559 155
Crédits en souffrance	1 364 799 511	1 119 258 232
Créances rattachées	32 893 446	22 417 771
<b>Total clients débiteurs bruts</b>	<b>5 214 710 771</b>	<b>4 659 652 963</b>
Provision sur mauvaises créances	(279 675 318)	(219 460 665)
<b>Total clients débiteurs nets</b>	<b>4 935 035 453</b>	<b>4 440 192 298</b>

Les crédits en souffrance sont ventilés comme suit :

	30/06/2024	31/12/2023
Crédits à surveiller	1 007 948 010	814 114 359
Crédits pré-douteux	91 664 353	101 128 471
Crédits douteux	116 583 961	48 083 990
Crédits compromis	148 603 187	155 931 412
<b>Total des crédits en souffrance</b>	<b>1 364 799 511</b>	<b>1 119 258 232</b>

Les créances à surveiller sont classées parmi les crédits en souffrance conformément aux dispositions de l'instruction n°16 modification n°3 de la Banque Centrale du Congo entrée en vigueur le 29 novembre 2018.

## 6. REGULARISATIONS DE L'ACTIF

Ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2024	31/12/2023
Produits à recevoir (a)	30 342 037	42 332 828
Opérations en suspens (b)	30 067 589	48 033 599
Frais généraux payés d'avance (c)	20 184 739	19 599 980
Existences en stock (d)	5 711 186	1 487 223
<b>Total</b>	<b>86 305 551</b>	<b>111 453 630</b>

(a) La rubrique « Produits à recevoir » est principalement constituée des intérêts à recevoir sur les prêts et découverts.

(b) Les opérations en suspens au 30 juin 2024 représentent les écritures à régulariser relatives aux opérations avec Multipay, Western Union (WU) et autres pour FC 24,27 milliards, celles relatives aux opérations de crédits, aux opérations de monétique pour FC 3,72 milliards ainsi que les autres actifs à régulariser pour FC 2,07 milliards.

(c) La rubrique « frais généraux payés d'avance » au 30 juin 2024 comprend principalement les rémunérations anticipées sur des comptes à terme et autres frais payés d'avance pour FC 2,41 milliards, les acomptes sur travaux et diverses prestations pour FC 17,77 milliards relatifs à l'achat des plastiques, des rouleaux thermiques pour imprimantes, au rafraîchissement des bâtiments, etc.

(d) Il s'agit des montants en stocks des matières et fournitures non consommées au 30 juin 2024.

## 7. DIVERS ACTIFS

Les divers actifs sont constitués des rubriques suivantes :

	30/06/2024	31/12/2023
Débiteurs divers (a)	95 065 477	80 801 225
Avances au personnel (b)	3 364 833	4 997 754
Chèques et effets à l'encaissement (d)	1 089 426	635 663
Etat comptes débiteurs (c)	348 024	1 539 349
Compte inter agences	119 754	119 678
<b>Total</b>	<b>99 987 514</b>	<b>88 093 669</b>

(a) Les débiteurs divers au 30 juin 2024 sont principalement constitués du placement de FC 42,61 milliards effectué auprès de EQUITY LIFE ASSURANCE (ELAK) en date du 29 décembre 2023 en couverture de la provision de l'indemnité de départ à la retraite.

(b) Le poste « Avances au personnel » au 30 juin 2024 se compose essentiellement des avances sur rentes sous le régime de package pour une valeur de FC 2,62 milliards payées au personnel qui devra partir à la retraite dans les prochaines années ainsi que des avances scolaires et sur pécule de congé pour des montants respectifs de FC 364 millions et FC 337 millions.

(c) Cette rubrique représente essentiellement des chèques à encaisser en monnaie étrangère émis par divers correspondants locaux.

(d) Le poste « Etat comptes débiteurs » comprend principalement les impôts et taxes déductibles sur factures internationales.

## 8. VALEURS IMMOBILISEES NETTES

	Immeubles, terrains & Agencements	Matériels et mobiliers	Avances et acomptes sur immobilisations	Incorporelles logiciels et licences d'ex- ploitation	Total
Au 01/01/2024	467 023 392	222 103 974	5 566 295	32 756 197	727 449 858
Acquisitions	3 480 449	6 131 903	6 625 706	1 375 747	17 613 805
Réévaluation	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-
Transferts	466 074	261 914	(3 606 815)	2 878 827	-
Régularisation	-	-	-	-	-
<b>AU 30/06/2024</b>	<b>470 969 915</b>	<b>228 497 791</b>	<b>8 585 186</b>	<b>37 010 771</b>	<b>745 063 663</b>
Amortissements cumulés					
<b>Au 01/01/2024</b>	<b>(362 935 581)</b>	<b>(148 587 454)</b>	<b>-</b>	<b>(21 506 062)</b>	<b>(533 029 097)</b>
Dotation aux amortissements	(4 075 534)	(9 350 409)	-	(2 364 266)	(15 790 209)
Réévaluation amortissements	-	-	-	-	-
Cession	-	-	-	-	-
Régularisation	-	-	-	-	-
AU 30/06/2024	(367 011 115)	(157 937 863)	-	(23 870 328)	(548 819 306)
<b>Valeurs nettes 2023</b>	<b>104 087 811</b>	<b>73 516 520</b>	<b>5 566 295</b>	<b>11 250 135</b>	<b>194 420 761</b>
<b>Valeurs nettes 2024</b>	<b>103 958 800</b>	<b>70 559 928</b>	<b>8 585 186</b>	<b>13 140 443</b>	<b>196 244 357</b>

## 9. PORTEFEUILLE TITRES

Ce poste se présente comme suit :

	30/06/2024	31/12/2023
Participation filiales	3 983 728	3 983 728
Autres	247 801	237 426
<b>Total</b>	<b>4 231 529</b>	<b>4 221 154</b>

La « Participation filiales » représente la prise de participation d'Equity Banque Commerciale du Congo S.A. dans le capital de ses filiales, l'Immobilière de l'Agence de la Gombe « IAG », Des Aviateurs S.A. et Matadi Vangu S.A.

## 10. DEPOTS ET COMPTES COURANTS A VUE

Cette rubrique est composée des éléments suivants :

	30/06/2024	31/12/2023
Comptes courants	6 057 438 448	4 902 289 204
Comptes chèques	163 898 514	38 622
<b>Total</b>	<b>6 221 336 962</b>	<b>4 902 327 826</b>

## 11. DEPÔTS À TERME ET COMPTES D'ÉPARGNE

Ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2024	31/12/2023
Comptes à terme	2 243 335 838	2 234 612 495
Comptes d'épargne	1 479 500 730	1 264 234 307
<b>Total</b>	<b>3 722 836 568</b>	<b>3 498 846 802</b>

## 12. REGULARISATIONS DU PASSIF

Ce poste est constitué des éléments ci-après :

	30/06/2024	31/12/2023
Charges à payer (a)	133 798 879	110 055 823
Produits perçus d'avance (b)	94 623 099	101 209 423
Cantonnements, saisies arrêts et autres (c)	79 529 893	31 259 141
Opérations diverses à régulariser (d)	24 230 132	31 582 454
<b>Total</b>	<b>332 182 003</b>	<b>274 106 841</b>

(a) Les charges à payer sont constituées principalement de la provision pour frais de contrôle Banque Centrale du Congo pour FC 58,41 milliards, d'autres factures fournisseurs à payer pour FC 18,52 milliards ainsi que de la provision pour management fees pour FC 11,84 milliards.

(b) Les produits perçus d'avance sont constitués essentiellement des commissions sur les mises en place de crédits (commissions de décaissement différées) pour FC 94,28 milliards.

(c) Cette rubrique est constituée des cantonnements effectués par Equity BCDC à la suite des décisions des saisies fiscales et judiciaires prononcées contre ses clients.

(d) Cette rubrique est principalement constituée des écritures en transit pour les comptes de la clientèle de FC 6,37 milliards, des sommes bloquées en couverture de remboursement des crédits de FC 7,27 milliards, des sommes débitées au clients en couverture des pénalités BCC pour non-respect de la réglementation de change de FC 1,70 milliards

## 13. DIVERS PASSIFS

Ce poste est constitué des éléments suivants :

	30/06/2024	31/12/2023
Créditeurs divers (a)	184 318 691	151 420 556
Etat (b)	75 098 509	75 574 001
Actionnaires et associés (c)	20 390 925	19 237 369
Chèques et effets à l'encaissement	315 898	75 546
Autres	18 802 164	20 223 765
<b>Total</b>	<b>298 926 187</b>	<b>266 531 237</b>

(a) Les crébiteurs divers sont détaillés comme suit :

	30/06/2024	31/12/2023
Provision frais OCC/BIVAC	120 096 318	122 467 585
Garanties reçues des locataires et autres	24 099 328	2 674 949
Valeurs à payer INSS/ONEM/INPP	1 349 059	1 775 381
Autres	38 773 986	24 502 641
<b>Total</b>	<b>184 318 691</b>	<b>151 420 556</b>

(b) Le compte « Etat » est constitué des éléments suivants :

	30/06/2024	31/12/2023
Provision pour impôt sur le bénéfice	46 298 914	59 801 442
Taxe sur la Valeur Ajoutée	5 662 920	5 660 677
Impôt sur revenu professionnel	1 933 851	2 210 894
Opérations en transit pour compte des régies financières	8 011 405	479 698
Autres	13 191 419	7 421 290
<b>Total</b>	<b>75 098 509</b>	<b>75 574 001</b>

(c) La rubrique « Actionnaires et associés » est constituée principalement de FC 16,67 milliards représentant les fonds reçus dans le cadre du rachat des actions au porteur.

## 14. CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Banque est représenté par 1.971.341 actions chacune souscrite et entièrement libérées et se présente comme suit :

	Nombre d'actions	%
Equity Group Holding	1 657 580	84,08%
Etat Congolais	240 000	12,17%
Société Financière Internationale (SFI)	35 395	1,80%
Autres	38 366	1,95%
<b>Total</b>	<b>1 971 341</b>	<b>100 00%</b>

## 15. RESERVES ET PRIMES

Ce poste se compose des éléments suivants :

	30/06/2024	31/12/2023
Réserve légale	75 767 228	45 821 457
Réserves statutaires	129 850 142	122 488 447
Réserves facultatives	236 813	223 388
Réserves sur vente immeubles	11 596 088	10 938 661
Prime de fusion	216 390 195	204 122 218
Prime d'émission	193 725 941	182 742 886
<b>Total</b>	<b>627 566 407</b>	<b>566 337 057</b>

La réserve sur vente d'immeubles représente un résultat positif de USD 4,08 millions sur la cession des actifs de la Banque dans le cadre de l'allègement de l'immobilier de la Banque sur autorisation de la Banque Centrale du Congo suivant la lettre réf. CG/NKB/N° 00112 du 2 octobre 2000. Cette plus-value a été défiscalisée dans le cadre du Régime Spécial de Restructuration des établissements de crédit.

La prime de fusion représente l'écart entre la valeur de l'actif net de EQUITY BANK CONGO (EBC) et la valeur des actions données en échange après l'opération de fusion par absorption de EQUITY BANK CONGO S.A. par EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A..

Le montant de FC 193,73 milliards au 30 juin 2024 correspond à la valeur actualisée de la prime d'émission, liée à l'augmentation du capital intervenue le 19 septembre 2022 soit, USD 68,20 millions.

## 16. PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées sont constituées de la provision pour reconstitution du capital social. Cette provision est déterminée sur base de l'équivalent en devise du capital social après la prise en compte de la plus-value de réévaluation et de l'évolution du taux de change entre le début d'un exercice et sa clôture conformément au Décret n° 4/08 du 20 mai 2004, voir Note 2.4 ci-dessus.

## 17. PROVISIONS POUR RISQUES, CHARGES ET PERTES

Ce poste est constitué des éléments suivants :

	30/06/2024	31/12/2023
Provision pour risques bancaires généraux (a)	40 916 478	37 705 339
Provision pour pension (b)	40 929 947	38 609 474
Provision pour litiges (c)	14 850 381	12 991 846
Provision pour engagements hors bilan (d)	11 409 506	9 587 496
<b>Total</b>	<b>108 106 312</b>	<b>98 894 155</b>

(a) La rubrique "Provision pour risques bancaires généraux" représente la provision sur les créances saines constituée conformément à l'instruction n°16 modification n°3 de la Banque Centrale du Congo.

(b) Cette rubrique représente la provision relative aux indemnités de fin de carrière du personnel de la Banque.

(c) La provision pour litiges comprend la provision générale pour divers risques judiciaires, fiscaux et autres.

(d) La provision pour engagement hors bilan est composée de FC 6,9 milliards pour les garanties bancaires, FC 599 millions pour les lettres de crédit et FC 382 millions pour les traitements évalués et FC 3,5 milliards pour les autres autorisations non utilisées.

## 18. DETTES A LONG ET MOYEN TERMES

Ce poste est constitué des éléments suivants :

	30/06/2024	31/12/2023
Emprunts - EIB	21 793 709	23 984 498
Emprunt - BCC	-	14 198 703
Emprunt- FPM	14 203 243	-
Dettes rattachées	334 464	173 494
<b>Total</b>	<b>36 331 416</b>	<b>38 356 695</b>

## 19. PRODUITS SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES

Ce poste est constitué des éléments ci-après :

	30/06/2024	30/06/2023
Intérêts sur nos avoirs chez les correspondants	83 863 628	33 657 687
Commissions sur transferts domestiques et internationaux	634 855	627 800
<b>Total</b>	<b>84 498 483</b>	<b>34 285 487</b>

Au 30 juin 2024, les intérêts sont constitués d'intérêts sur placements et sur comptes à vue auprès des correspondants respectivement pour FC 2,16 milliards et FC 80,49 milliards ainsi que d'intérêts sur prêts au jour le jour pour FC 1,21 milliards.

## 20. CHARGES SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES

Cette rubrique représente principalement les frais de tenue des comptes de la Banque auprès des correspondants.

## 21. PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Ce poste est constitué des éléments ci-après :

	30/06/2024	30/06/2023
Intérêts sur prêts et découverts	287 834 749	180 359 793
Commissions perçues	10 086 651	6 174 682
Autres	340 502	239 655
<b>Total</b>	<b>298 261 902</b>	<b>186 774 130</b>

## 22. CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Ce poste se compose comme suit :

	30/06/2024	30/06/2023
Intérêts payés sur dépôts à terme	53 292 682	33 776 169
Intérêts payés sur comptes d'épargne	13 958 441	10 569 926
<b>Total</b>	<b>67 251 123</b>	<b>44 346 095</b>

## 23. PRODUITS SUR OPERATIONS BANCAIRES DIVERSES

Ce poste se compose comme suit :

	30/06/2024	30/06/2023
Commissions et profits sur opérations de change (a)	65 104 148	83 466 389
Commissions sur prestations de services (b)	97 813 615	64 186 065
Autres commissions (c)	54 359 576	36 975 055
Commissions sur opérations de hors bilan	8 740 341	8 187 131
Autres produits bancaires (d)	58 815 065	18 186 089
<b>Total</b>	<b>284 832 745</b>	<b>211 000 729</b>

(a) Ce poste est constitué des opérations de change sur les transactions de la clientèle pour FC 48,79 milliards, les opérations de change sur les transactions Western Union pour FC 2,75 milliards et les gains sur la réévaluation position de change de FC 13,56 milliards.

(b) Cette rubrique est principalement constituée de revenus sur moyens de paiements de FC 77,85 milliards, de frais de tenue des comptes pour FC 9,78 milliards, des commissions sur chèque pour FC 5,17 milliards, de commissions sur Terminaux de Paiements Electroniques (TPE) de FC 1,78 milliards ainsi que de prestations diverses reçues envers l'état de FC 2,75 milliards.

(c) Ce poste est constitué de commissions sur retraits des billets étrangers pour un montant de FC 20,66 milliards, de commissions perçues sur les opérations de caisse pour un montant de FC 11,92 milliards, de commissions perçues sur Agency Banking pour un montant de FC 6,39 milliards ainsi que de commissions diverses pour un montant de FC 15,39 milliards.

(d) Ce poste est constitué essentiellement d'intérêts générés sur les Euro bonds souscrits auprès du gouvernement Kenyan le 29 juin 2021 pour USD 150 millions.

## 24. CHARGES SUR OPERATIONS BANCAIRES DIVERSES

Les charges sur les opérations bancaires diverses sont constituées des éléments suivants :

	30/06/2024	30/06/2023
Charges sur opérations de change	10 210 662	2 417 375
Frais de contrôle BCC	22 618 056	18 553 475
Autres	31 148 568	21 294 623
<b>Total</b>	<b>63 977 286</b>	<b>42 265 473</b>

## 25. PRODUITS ACCESSOIRES

Les produits accessoires sont composés des éléments suivants :

	30/06/2024	30/06/2023
Produits sur messageries financières	3 249 891	2 735 515
Revenus locatifs	2 022 795	1 853 873
Autres	227 780	175 782
<b>Total</b>	<b>5 500 466</b>	<b>4 765 170</b>

## 26. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation sont constituées des éléments suivants :

	30/06/2024	30/06/2023
Assistance technique et frais d'inspection	32 221 858	10 565 042
Transports et déplacements consommés	12 402 562	8 338 038
Matières et fournitures consommées	7 364 514	9 017 085
Charges diverses d'exploitation	5 658 650	1 968 970
Autres services extérieurs consommés	75 742 303	59 038 539
<b>Total</b>	<b>133 389 887</b>	<b>88 927 674</b>

La rubrique « Autres services extérieurs consommés » est constituée de ce qui suit :

	30/06/2024	30/06/2023
Frais de consultation	14 997 006	14 342 173
Charge de sécurité	15 313 816	11 506 389
Frais de communication	12 273 173	6 964 193
Charges de maintenance Informatique	10 074 105	7 617 033
Location	6 450 374	4 621 423
Marketing	7 234 066	5 344 651
Frais de transport	4 242 008	5 178 978
Frais réparation et d'entretien	3 440 001	1 794 088
Frais de construction et de rénovation	835 322	868 748
Autres charges	882 432	800 863
<b>Total</b>	<b>75 742 303</b>	<b>59 038 539</b>

Les frais de consultance comprennent FC 9,37 milliards relatifs à la sous-traitance, FC 5,33 milliards pour les frais juridiques et FC 294 millions pour les frais en rapport avec l'audit externe.

## 27. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se composent des éléments suivants :

	30/06/2024	30/06/2023
Rémunérations	44 990 017	27 490 501
Avantages en nature et divers	21 508 215	16 883 903
Indemnités diverses	11 855 737	7 958 771
Charges sociales	6 483 789	4 108 786
<b>Total</b>	<b>84 837 758</b>	<b>56 441 961</b>

Le poste « Avantages en nature et divers » se détaillent comme suit :

	30/06/2024	30/06/2023
Assistances Sociales	9 176 205	7 785 364
Soins médicaux	5 583 545	5 099 345
Transport	5 609 026	3 440 390
Formations	943 827	558 804
Rente viagère (veuves, pensionnés et orphelins)	195 612	-
<b>Total</b>	<b>21 508 215</b>	<b>16 883 903</b>

## 28. DOTATIONS ET REPRISES SUR PROVISIONS

Ce poste est composé des rubriques ci-dessous :

	30/06/2024	30/06/2023
Dotations aux provisions sur créances	(294 720 575)	(123 603 694)
Reprises des provisions et récupérations sur créances	204 847 586	86 380 948
Dotations diverses	(2 980 704)	(1 395 469)
Reprises provisions diverses	8 460 024	4 919 783
<b>Total</b>	<b>(84 393 669)</b>	<b>(33 698 432)</b>

## 29. RESULTAT EXCEPTIONNEL

	30/06/2024	30/06/2023
Déficit de caisse	(119 740)	(45 724)
Produits sur Frais de clôture comptes inactifs	510 953	375 323
Amendes et pénalités fiscales	(4 204 870)	(166 618)
Autres Perte Exceptionnelle	(399 108)	1 466 920
<b>Total</b>	<b>(4 212 765)</b>	<b>1 629 901</b>

## 30. ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés sont constitués des éléments suivants :

	30/06/2024	31/12/2023
Engagements de garantie en faveur de la clientèle	758 814 391	818 782 413
Engagements de financement à la clientèle	302 080 268	278 171 216
<b>Total</b>	<b>1 060 894 659</b>	<b>1 096 953 629</b>

## 31. ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus sont constitués des éléments suivants :

	30/06/2024	31/12/2023
Gages fonds de commerce	1 162 826 158	1 232 795 681
Hypothèques	94 605 960	89 242 391
Avals et cautions	74 669 141	385 645 070
Nantissements	17 666 278	108 315 481
Autres	637 839 874	88 809 825
<b>Total</b>	<b>1 987 607 411</b>	<b>1 904 808 448</b>

## 32. ENGAGEMENTS INTERNES

Les engagements internes sont constitués des éléments suivants :

	30/06/2024	31/12/2023
Créances amorties	284 351 127	209 054 804
Agios garanties	57 219 838	54 054 804
Autres	65 975 189	62 409 043
<b>Total</b>	<b>407 546 154</b>	<b>325 518 651</b>

## 33. PASSIFS EVENTUELS

### a. Litiges judiciaires

La banque est impliquée dans différents litiges devant les tribunaux en République Démocratique du Congo avec les tiers et les anciens agents qui réclament souvent des dommages et intérêts d'un niveau excessif par rapport aux dommages réels. Ces litiges demeurent toujours pendents devant les tribunaux. La Direction estime cependant que la provision constituée couvre le risque en rapport avec différents litiges en force.

### b. Contrôles fiscaux

Les contrôles fiscaux pour les exercices 2017 à 2023 sont en cours de réalisation. A ce jour, il n'est pas possible d'estimer l'impact des résultats de ces contrôles sur les états financiers intérimaires au 30 juin 2024. Toutefois, la Direction considère comme peu probable l'éventualité que lesdits contrôles aboutissent à des montants d'imposition significatifs.

# 04

## TABLEAUX D'INFORMATIONS QUANTITATIVES

# TABLEAU 1 :

## FONDS PROPRES REGLEMENTAIRES

(Millions de CDF)

Les fonds propres de base sont constitués des capitaux propres (voir bilan ci-dessus) ; déductions faites de la plus-value de réévaluation des immobilisations et de la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles (soit FC 13,140 milliards au 30 juin 2024).

Les provisions réglementées sont constituées principalement de la provision pour reconstitution du capital social. Cette provision est déterminée sur base de l'équivalent en devise (USD) du capital social après prise en compte de la plus-value de réévaluation et de l'évolution du taux de change entre le début d'un exercice et la clôture conformément au Décret n°4/08 du 20 mai 2004.

Les fonds propres complémentaires sont constitués de la plus-value de réévaluation des immobilisations et de la provision pour risques bancaires généraux constituée conformément à l'instruction N°16 modification N°3 de la Banque Centrale du Congo.

LIBELLE	En millions de CDF			
	30 Juin 2024	31 Mars 2024	31 Décembre 2023	30 Septembre 2023
Fonds Propres de base (FP de base) ou Tiers (1)	1 068 399	1 056 008	1 024 924	694 063
Fonds Propres de catégorie 1 (actions ordinaires et assimilés de Tiers 1) (2)	0	0	0	0
Fonds Propres additionnels de catégories 1 (autres éléments de Tiers 1) (3)	0	0	0	0
Fonds Propres complémentaires (Tiers 2) (4)	132 458	125 435	129 247	95 993
<b>Fonds Propres réglementaires (5)=(1)+(4)</b>	<b>1 200 857</b>	<b>1 181 443</b>	<b>1 154 171</b>	<b>790 056</b>

# TABLEAU 2 :

## DONNEES PRUDENTIELLES

(Millions de CDF)

LIBELLE	30/06/2024	31/03/2024	31/12/2023	30/09/2023	NOMBRE REGLEMENTAIRE
<b>1 SOLVABILITE</b>					
Risques de crédit (R1)	6 833 079	6 062 378	6 390 873	5 453 125	
Risque opérationnel (R2)	783 172	783 172	456 436	456 436	
Risque de marché (R3)	32 661	9 652	19 302	7 479	
<b>TOTAL RISQUES BANCAIRES R = R1+R2+R3</b>	<b>7 648 912</b>	<b>6 855 202</b>	<b>6 866 611</b>	<b>5 917 040</b>	
Ratio de solvabilité FPB catégorie 1	14%	15%	15%	12%	≥ 6 %
Ratio de solvabilité Fonds Propre Additionnels catégorie 1	0%	0%	0%	0%	< 1,5 %
<b>Ratio de solvabilité Fonds propres de Base</b>	<b>14%</b>	<b>15%</b>	<b>15%</b>	<b>12%</b>	<b>≥ 7,5%</b>
Ratio de solvabilité Fonds Propres Complémentaires	2%	2%	2%	2%	≤ 2,5 %
<b>Ratio de solvabilité global</b>	<b>16%</b>	<b>17%</b>	<b>17%</b>	<b>13%</b>	<b>≥ 10 %</b>
Coussin de conservation des Fonds propres (Première année)	8%	9%	9%	6%	≥ 0,75 %
Coussin de conservation des Fonds propres (Deuxième année)	8%	9%	9%	6%	≥ 1,5 %
Coussin de conservation des Fonds propres (Troisième année)	8%	9%	9%	6%	≥ 2,5 %
Coussins Contracycliques	22%	25%	24%	17%	> 0,5%
Coussin systémique	22%	25%	24%	17%	> 1%
<b>Ratio de solvabilité global + l'ensemble des coussins</b>	<b>16%</b>	<b>17%</b>	<b>17%</b>	<b>13%</b>	<b>≥11,25 %</b>
<b>2. RATIO DE LEVIER</b>	<b>8%</b>	<b>9%</b>	<b>9%</b>	<b>8%</b>	<b>≥ 5 %</b>
<b>3. RATIO DE SURVEILLANCE POSITION DE CHANGE GLOBAL ( valeur absolue)</b>	<b>3%</b>	<b>1%</b>	<b>2%</b>	<b>-1%</b>	<b>≤ 15 %</b>
<b>4. COEFFICIENT DE TRANSFORMATION</b>	<b>148%</b>	<b>141%</b>	<b>154%</b>	<b>133%</b>	<b>≥80%</b>
<b>5. RATIO DE LIQUIDITE EN MONNAIE NATIONALE</b>	<b>521%</b>	<b>358%</b>	<b>526%</b>	<b>441%</b>	<b>≥100%</b>
<b>6. RATIO DE LIQUIDITE EN MONNAIES ETRANGERES</b>	<b>119%</b>	<b>121%</b>	<b>113%</b>	<b>102%</b>	<b>≥100%</b>
<b>7. RATIO DE LIQUIDITE GLOBALE</b>	<b>138%</b>	<b>136%</b>	<b>142%</b>	<b>129%</b>	<b>≥100%</b>
<b>8. SOLDE DE TRESORERIE (moyenne sur la période)</b>	<b>5 709 492</b>	<b>4 812 063</b>	<b>4 521 569</b>	<b>3 403 528</b>	
<b>11. RATIO DE DIVISION DES RISQUES (Grands Risques)</b>	<b>108%</b>	<b>61%</b>	<b>70%</b>	<b>114%</b>	<b>≤800%</b>
<b>12. Résultat net de l'exercice/Total actif (ROA)</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>3%</b>	<b>2%</b>	
<b>13. Résultat net de l'exercice/Fonds propres de base (ROE)</b>	<b>15%</b>	<b>8%</b>	<b>27%</b>	<b>27%</b>	
<b>14. Charges du Personnel/Charges de structures</b>	<b>38%</b>	<b>44%</b>	<b>39%</b>	<b>40%</b>	
<b>15. Charges de structure/Produit net bancaire</b>	<b>43%</b>	<b>43%</b>	<b>41%</b>	<b>41%</b>	

# TABLEAU 3 :

## QUALITE DU PORTEFEUILLE (A)

(Millions de CDF)

LIBELLE	30/06/2024	31/03/2024	31/12/2023	30/09/2023
Créances à surveiller nettes (1)	953 372	1 094 274	792 082	739 353
Créances prédouteuses nettes (2)	72 898	190 176	81 735	42 128
Créances douteuses nettes (3)	58 653	38 241	24 179	52 243
Créances compromises (4)	202	1 602	1 801	1 675.00
Provisions pour créances en souffrances (5)	279 675	278 734	219 461	216 737
<b>Créances en souffrances brutes (6)=(1)+(2)+(3)+(4)+(5)</b>	<b>1 364 800</b>	<b>1 603 027</b>	<b>1 119 258</b>	<b>1 052 136</b>
<b>Créances en souffrances Nettes (7)=(1)+(2)+(3)+(4)</b>	<b>1 085 125</b>	<b>1 324 293</b>	<b>899 797</b>	<b>835 399</b>
Total créances nettes (9)	5 426 420	4 957 102	4 939 680	4 337 896
Total créances brutes (10)	5 706 095	5 235 836	5 159 141	4 554 632
Fonds propres de base (11)	1 068 399	1 056 008	1 024 924	694 063
<b>Part des créances en souffrance brut/Total créances brutes (12)=(6)/(10) en %</b>	<b>24%</b>	<b>31%</b>	<b>22%</b>	<b>23%</b>
<b>Part des créances en souffrance nettes/Total Créances nettes (13)=(7)/(9) en %</b>	<b>20%</b>	<b>27%</b>	<b>18%</b>	<b>19%</b>
<b>Part des créances en souffrance nettes/Fonds Propres de base (14)=(7)/(11) en %</b>	<b>102%</b>	<b>125%</b>	<b>88%</b>	<b>120%</b>
<b>Créances non performantes nettes (15)=(2)+(3)+(4)</b>	<b>131 753</b>	<b>230 019</b>	<b>107 715</b>	<b>96 046</b>
<b>Part des créances non performantes nettes/Total créances nettes (16)=(15)/(9) en %</b>	<b>2%</b>	<b>5%</b>	<b>2%</b>	<b>2%</b>
Volume des créances restructurées ou rééchelonnées	95 497	84 736	89 312	100 098
<b>Total créances radiées et sorties du bilan</b>	<b>281 328</b>	<b>236 637</b>	<b>209 492</b>	<b>179 579</b>

# TABLEAU 4 :

## QUALITE DU PORTEFEUILLE (B)

(Millions de CDF)

Rubriques	net saine (1)	Provision (2)	net en souffrance					
			à surveiller (3)	Provision (4)	pré douteux [5]	Provision (6)	douteux [7]	Provision (8)
<b>1. Crédits par terme</b>	4 341 295	40 916	953 372	54 575	72 898	18 767	58 653	57 931
Crédits à long terme	445 406	4 413	52 054	1 620	18 081	3 990	2 500	2 504
Crédits à moyen terme	1 683 654	16 634	763 203	48 800	14 351	3 458	30 739	30 267
Crédit à court terme	1 097 250	8 600	117 480	3 567	28 571	7 157	21 960	21 813
Découverts	1 114 985	11 269	20 635	588	11 895	4 162	3 454	3 347
<b>2. Ventilation des crédits par monnaies</b>	4 341 295	40 916	953 372	54 575	72 898	18 767	58 653	57 931
Monnaies Nationales	61 374	615	23 511	739	497	124	1 525	1 525
Monnaies Etrangères	4 279 921	40 301	929 861	53 836	72 401	18 643	57 128	56 406
<b>3. Crédits à la clientèle par institution</b>	4 341 295	40 916	953 372	54 575	72 898	18 767	58 653	57 931
Administration Publique Centrale	253 224	2 550	1 770	55	0	0	8	8
Administration Publique locale	38 143	382	6 493	201	0	0	1 028	1 028
Entrep./Ets Publiques	113 820	1 097	73 167	2 263	0	0	0	0
Entrep./Ets Privées	2 347 607	21 211	318 848	35 099	27 885	7 616	25 637	25 691
PME	505 781	4 881	218 814	6 633	24 491	6 032	14 643	13 943
Ménages	1 010 650	10 085	313 828	9 685	19 426	4 844	15 690	15 615
ISBLM	72 070	710	20 452	639	1 096	275	1 647	1 646
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>4. Crédits à la clientèle résident par secteur</b>	4 341 295	40 916	953 372	54 575	72 898	18 767	58 653	57 931
ACTIONS SOCIALES: MARIAGE, FUNERAILLES, SOINS MEDICAUX, ETUDE	20 564	203	4 901	154	967	242	169	170
ACTIVITES FINANCIERES ET ASSURANCES	32 700	329	2 814	87	0	0	0	0
ADMINISTRATION PUBLIQUE	264 344	2 636	515	16	0	0	1 028	1 028
AGRICULTURE	11 265	113	11 723	363	315	79	12	12
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITES RECREATIVES	0	0	0	0	0	0	0	0
VENTE, REPARATION, PIECES DE RECHANGE DES VEHICULES	60 785	577	2 366	74	38	9	7	7
COMMERCE DE DETAIL	93 425	850	13 685	351	2 697	579	905	468
COMMERCE DE GROS	129 245	1 289	19 475	607	5 916	3 321	2 909	2 909
CONSTRUCTION, BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	69 566	698	32 935	1 031	5 284	1 321	876	876
ELEVAGE, PECHE ET SYLVICULTURE	4 350	44	2 819	87	0	0	1	1
ENSEIGNEMENT	62 490	628	12 471	390	57	14	262	262
ENTREPRISES IMMOBILIERES	52 921	536	9 256	288	762	190	3 515	3 521
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	4 760	46	1 231	38	2	0	638	638
INDUSTRIES EXTRACTIVES (MINES)	1 364 733	11 449	141 384	29 821	6 716	1 134	1 438	1 453
PRODUCTION INDUSTRIELLE (MANUFACTURES)	45 911	447	502	16	0	0	247	247
INFORMATION ET COMMUNICATION	5 636	56	1 260	40	0	0	0	0
PRODUCTION ARTISANALE	0	0	0	0	0	0	0	0
PRODUCTION DES PRODUITS BRASSICOLES	27 757	278	0	0	0	0	0	0
DISTRIBUTION DES PRODUITS BRASSICOLES	0	0	0	0	0	0	0	0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE GAZ ET D'ELÉCTRICITÉ	57 233	572	23 660	733	477	120	0	0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU	798	7	46 638	1 273	0	0	0	0
PRODUCTION DES PRODUITS PÉTROLIERS	26 956	271	5 425	168	0	0	0	0
DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS	30 815	308	2 713	84	0	0	8 044	8 044
PRODUCTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	10 321	103	0	0	0	0	0	0
DISTRIBUTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	0	0	0	0	0	0	0	0
SANTÉ	20 040	187	4 830	149	0	0	30	30
AUTRES ACTIVITÉS DES ENTREPRISES DE SERVICES	335 484	3 267	81 478	2 541	7 632	1 255	4 734	4 735
EXPLOITATION FORESTIERE	1 993	20	1	0	0	0	0	0
TELECOMMUNICATION	46 402	464	194	6	1 521	380	0	0
TEXTILE ET CONFECTON	909	9	0	0	2 254	564	272	151
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	54 420	527	97 197	3 018	491	123	222	226
AUTRES ACTIVITÉS NON SECTORISÉES	1 505 472	15 002	433 899	13 240	37 769	9 436	33 344	33 153
NON RESIDENTS TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>I. TOTAL CRÉDIT DE DECAISSEMENTS</b>	4 341 295	40 916	953 372	54 575	72 898	18 767	58 653	57 931
<b>II. CRÉDITS D'ENGAGEMENT:</b>	1 331 380	9 441	15 825	468	1 173	293	0	0
1. CRÉDITS DOCUMENTAIRES A L'IMPORTATION:	56 514	389	8 623	267	105	26	0	0
2. CRÉDITS DOCUMENTAIRES A L'EXPORTATION	0	0	0	0	0	0	0	0
3. AUTRES ( LETTRES DE GARANTIE ET AUTRES CAUTIONS)	1 274 866	9 052	7 202	201	1 068	267	0	0

# TABLEAU 4 :

## QUALITE DU PORTEFEUILLE (B)

(Millions de CDF)

Rubriques	compromis (9)	Provision (10)	Crédits nets en souffrance [11] = [3+5+7+9]	Total Crédits nets [12] = [1+11]	Provisions pour créances en souffrance	Total Provision	Credits bruts
<b>1. Crédits par terme</b>	202	148 402	1 085 125	5 426 420	279 675	320 591	5 706 095
Crédits à long terme	5	7 530	72 640	518 046	15 644	20 057	533 690
Crédits à moyen terme	1	44 488	808 294	2 491 948	127 013	143 647	2 618 961
Crédit à court terme	4	83 008	168 015	1 265 265	115 545	124 145	1 380 810
Découverts	192	13 376	36 176	1 151 161	21 473	32 742	1 172 634
<b>2. Ventilation des crédits par monnaies</b>	202	148 402	1 085 125	5 426 420	279 675	320 591	5 706 095
Monnaies Nationales	16	4 919	25 549	86 923	7 307	7 922	94 230
Monnaies Etrangères	186	143 483	1 059 576	5 339 497	272 368	312 669	5 611 865
<b>3. Crédits à la clientèle par institution</b>	202	148 402	1 085 125	5 426 420	279 675	320 591	5 706 095
Administration Publique Centrale	0	40	1 778	255 002	103	2 653	255 105
Administration Publique locale	0	91	7 521	45 664	1 320	1 702	46 984
Entrep./Ets Publiques	192	1 096	73 359	187 179	3 359	4 456	190 538
Entrep./Ets Privées	0	30 365	372 370	2 719 977	98 771	119 982	2 818 748
PME	0	71 594	257 948	763 729	98 202	103 083	861 931
Ménages	10	39 758	348 954	1 359 604	69 902	79 987	1 429 506
ISBLM	0	5 458	23 195	95 265	8 018	8 728	103 283
Autres	0	0	0	0	0	0	0
<b>4. Crédits à la clientèle résident par secteur</b>	202	148 402	1 085 125	5 426 420	279 675	320 591	5 706 095
ACTIONS SOCIALES: MARIAGE, FUNERAILLES, SOINS MEDICAUX, ETUDE	0	419	6 037	26 601	985	1 188	27 586
ACTIVITES FINANCIERES ET ASSURANCES	0	7	2 814	35 514			
ADMINISTRATION PUBLIQUE	0	137	1 543	265 887	1 181	3 817	267 068
AGRICULTURE	0	1 045	12 050	23 315	1 499	1 612	24 814
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITES RECREATIVES	0	0	0	0	0	0	0
VENTE, REPARATION, PIECES DE RECHANGE DES VEHICULES	0	524	2 411	63 196	614	1 191	63 810
COMMERCE DE DETAIL	0	12 459	17 287	110 712	13 857	14 707	124 569
COMMERCE DE GROS	0	4 999	28 300	157 545	11 836	13 125	169 381
CONSTRUCTION, BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	0	4 420	39 095	108 661	7 648	8 346	116 309
ELEVAGE, PECHE ET SYLVICULTURE	0	0	2 820	7 170	88	132	7 258
ENSEIGNEMENT	0	2 855	12 790	75 280	3 521	4 149	78 801
ENTREPRISES IMMOBILIERES	0	1 110	13 533	66 454	5 109	5 645	71 563
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	0	2 563	1 871	6 631	3 239	3 285	9 870
INDUSTRIES EXTRACTIVES (MINES)	0	562	149 538	1 514 271	32 970	44 419	1 547 241
PRODUCTION INDUSTRIELLE (MANUFACTURES)	0	2 015	749	46 660	2 278	2 725	48 938
INFORMATION ET COMMUNICATION	0	30	1 260	6 896	70	126	6 966
PRODUCTION ARTISANALE	0	0	0	0	0	0	0
PRODUCTION DES PRODUITS BRASSICOLES	0	0	0	27 757	0	278	27 757
DISTRIBUTION DES PRODUITS BRASSICOLES	0	0	0	0	0	0	0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE GAZ ET D' ELECTRICITE	0	1	24 137	81 370	854	1 426	82 224
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU	0	0	46 638	47 436	1 273	1 280	48 709
PRODUCTION DES PRODUITS PETROLIERS	0	1	5 425	32 381	169	440	32 550
DISTRIBUTION DES PRODUITS PETROLIERS	0	22 961	10 757	41 572	31 089	31 397	72 661
PRODUCTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	0	0	0	10 321	0	103	10 321
DISTRIBUTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	0	0	0	0	0	0	0
SANTE	0	3 137	4 860	24 900	3 316	3 503	28 216
AUTRES ACTIVITES DES ENTREPRISES DE SERVICES	0	14 295	93 844	429 328	22 826	26 093	452 154
EXPLOITATION FORESTIERE	0	2	1	1 994	2	22	1 996
TELECOMMUNICATION	0	277	1 715	48 117	663	1 127	48 780
TEXTILE ET CONFECTION	0	1 322	2 526	3 435	2 037	2 046	5 472
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	0	6 644	97 910	152 330	10 011	10 538	162 341
AUTRES ACTIVITES NON SECTORISEES	202	66 617	505 214	2 010 686	122 446	137 448	2 133 132
NON RESIDENTS TOTAL	0	0	0	0	0	0	0
<b>I. TOTAL CREDIT DE DECAISSEMENTS</b>	202	148 402	1 085 125	5 426 420	279 675	320 591	5 706 095
<b>II. CREDITS D'ENGAGEMENT:</b>	1 340	1 205	18 338	1 349 718	1 966	11 407	1 351 684
1. CREDITS DOCUMENTAIRES A L'IMPORTATION:	435	300	9 163	65 677	593	982	66 270
2. CREDITS DOCUMENTAIRES A L'EXPORTATION	0	0	0	0	0	0	0
3. AUTRES ( LETTRES DE GARANTIE ET AUTRES CAUTIONS)	905	905	9 175	1 284 041	1 373	10 425	1 285 414

# TABLEAU 5 :

## VENTILATION DES DEPOTS

(Millions de CDF)

<b>Rubriques</b>	<b>30/06/2024</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b>1. Dépôts par type</b>	<b>10 029 469</b>	<b>8 470 045</b>	<b>5 911 454</b>
Comptes courants	6 221 041	4 902 328	3 777 065
Comptes de chèques	-	-	-
Comptes sur livrets	1 479 501	1 264 234	849 580
Provisions	22 113	6 372	1 152
Dépôts de garantie	-	-	-
Autres	63 478	62 498	47 710
Dépôts à terme	2 243 336	2 234 613	1 235 947
Dépôts à régime spécial	-	-	-
<b>2. Dépôts par monnaie</b>	<b>10 029 469</b>	<b>8 470 045</b>	<b>5 911 454</b>
Monnaies Nationales	835 025	893 302	908 101
Monnaies Etrangères	9 194 444	7 576 743	5 003 353
<b>3. Dépôts par institution</b>	<b>10 029 469</b>	<b>8 470 045</b>	<b>5 911 454</b>
Administration Publique Centrale	339 958	234 650	175 223
Administration Publique locale	36 966	41 151	12 350
Entrep./Ets Publiques	386 302	508 876	526 808
Entrep./Ets Privées	3 241 267	2 215 604	1 684 229
PME	2 074 396	2 013 647	1 651 347
Ménages	3 709 960	3 185 144	1 674 857
ISBLM	238 572	253 956	186 640
Autres	2 048	17 017	-



**[www.equitygroupholdings.com/cd](http://www.equitygroupholdings.com/cd)**  
Boulevard du 30 juin - 2798 Kinshasa